

DES PRIÈRES EUCHARISTIQUES POUR L'ÉGLISE D'AUJOURD'HUI

DEPUIS la mise en application de la Constitution sur la liturgie, bien des choses ont changé d'aspect, dont la moins importante n'est certes pas la traduction du canon. Cette traduction dans les diverses langues a été une innovation étonnante pour les prêtres et les fidèles. Objectivement ce n'est que de minime importance, et les avantages d'une traduction en langue vivante sont tels qu'on se demande pourquoi on a résisté si longtemps aux exigences du bon sens, et pourquoi quelques-uns gardent la nostalgie du temps où l'Église s'exprimait à Dieu dans un langage que les hommes ne comprenaient pas. Mais psychologiquement le choc a été ressenti en profondeur, d'autant plus que l'ancienneté des textes moulés dans une langue immuable leur conférait une solidité en apparence indestructible.

Voilà qu'aujourd'hui nous recevons trois nouvelles anaphores que nous pourrions proclamer à notre choix dans l'avenir, et ce cahier de *La Maison-Dieu* est consacré à leur étude théologique et pastorale.

Notre propos n'est pas de porter un jugement sur ces anaphores, dont nous ne connaissons d'ailleurs, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, qu'une traduction provisoire. Nous voulons envisager plutôt l'hypothèse de prières eucharistiques nouvelles, non plus d'anaphores latines traduites en français, mais de textes modernes exprimant la foi des chrétiens dans un langage nouveau. N'est-ce pas là une audace insupportable pour ceux dont la sécurité séculaire a été secouée par les étapes successives de la réforme liturgique ?

Dans la lettre où il publiait l'autorisation de traduire la prière eucharistique romaine, le cardinal Lercaro, président du Consilium Romain pour la réforme de la liturgie, écrivait : « Cette traduction doit être littérale et intégrale... L'adaptation au génie des langues vivantes doit être sobre et discrète... *Quand sera venu le temps de créer*, alors on

n'aura pas à se soumettre à la contrainte de la traduction littérale¹ ».

Le temps est-il venu de créer ?

Pourtant le canon romain que nous lisons maintenant dans sa traduction française est bien agréable dans sa nouveauté, et surtout grâce à elle. Mais déjà cette nouveauté laisse apparaître des défauts de structure et de vocabulaire, que la lecture à haute voix révèle d'autant plus aux auditeurs qu'ils ne sont pas admis à y joindre leur voix.

Le P. Vagaggini a posé la question : « Peut-on corriger les défauts du canon actuel ? » Et il a conclu son étude en disant que ces défauts sont tellement inhérents à ce texte (et tout texte a des défauts qui ne peuvent être corrigés sans danger de destruction) qu'il vaut mieux en créer d'autres : « Je dis bien la création de nouveaux textes, et non l'exhumation de textes anciens² ».

Le P. Léonard a écrit avec beaucoup de pertinence que la lecture du canon traduit laisserait « croire qu'on célèbre l'eucharistie en français, alors qu'on n'a qu'une traduction française du canon romain. Le respect intégral du détail de ce canon fera vite comprendre à tous, par l'impression d'ennui et d'étrangeté qu'il engendre, la nécessité de trouver autre chose qui soit véritablement, pour les assemblées catholiques du 20^e siècle, la forme du mémorial du Seigneur. Et cette « autre chose » ne saurait se trouver telle quelle dans aucun des monuments du passé qu'on serait tenté d'exhumer pour les traduire ou les transposer ; ce ne saurait être qu'une création³ ».

Encore une fois, le temps est-il venu de créer ? Pour quelles raisons et selon quels critères ?

I. Pourquoi une nouvelle étape ?

Le premier motif qui se présente à l'esprit est suggéré par la simple lecture de la Bible et des prières que nous y trouvons. Les Livres saints ont été écrits à des époques différentes, et les textes et les mots portent la marque de l'époque où ils ont été écrits. Les Israélites ne priaient pas de la même façon et avec les mêmes termes au temps de

1. *Notitiae* (organe officiel du Consilium Romain), n° 31-33, p. 296.

2. G. VAGAGGINI, *Le canon de la messe et la réforme liturgique*, Paris, Cerf, 1967, p. 14.

3. Th. LÉONARD, *L'Eucharistie en français*, dans *Etudes*, janvier 1968, p. 136.

David, pendant les périodes de captivité ou à l'époque des Maccabées. Si une prière est vraie et si elle traduit les sentiments véritables que l'Esprit-Saint fait jaillir du cœur de l'homme sous le choc des joies ou des épreuves, elle est datée, elle porte de façon indélébile la cicatrice des événements, et c'est justement ce qui l'authentifie pour toujours.

Bien plus, la langue dans laquelle elle est écrite marque sa structure ; qu'elle ait été pensée et exprimée en hébreu, en grec, en araméen ou plus tard en latin, lui donne des caractères définitifs que les traductions ultérieures, fussent-elles faites en « bon français », ne parviendront pas à rendre.

Au nom de quel principe, surtout quand il s'agit de textes liturgiques non scripturaires, voudrait-on nous obliger à prier selon des formules, même très vénérables, mais qui sont figées depuis quinze siècles ? L'Esprit Saint n'habiterait-il plus l'Eglise et aurait-il perdu le pouvoir de faire jaillir la prière dans le cœur et sur les lèvres des chrétiens rassemblés pour prendre part au sacrifice du Christ dans le repas sacramentel célébré en mémoire de lui ?

La prière liturgique doit pouvoir s'exprimer dans l'admirable diversité qui, au cours des siècles et selon les races et les langues, manifeste les facultés d'adaptation de la grâce multiforme du Christ.

Il y a un lien étroit entre la culture et la prière liturgique véritable. Si cela se vérifie pour toutes les religions, à plus forte raison devons-nous l'admettre pour la prière eucharistique, puisque nous croyons à cette action toujours actuelle de l'Esprit Saint qui anime la prière de l'Eglise en l'enracinant dans les diverses cultures où elle s'exprime. La prière enrichit la culture, et celle-ci donne à la prière ses traits originaux. Tillich écrivait : « La religion est la substance de la culture et la culture est la forme de la religion⁴ ».

Mais il faut aller plus loin si l'on veut répondre à la question : « Pourquoi créer de nouvelles prières eucharistiques ? »

Le Concile a commencé un véritable renouvellement de notre connaissance de l'Eglise et de notre foi en l'Eglise.

La réforme liturgique est antérieure, dans son principe, aux Constitutions *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes*. Aussi n'a-t-elle pu bénéficier de la manière nouvelle dont

4. P. TILLICH, *Théologie de la culture*, Paris, Denoël, 1968, p. 92.

l'Eglise se situe aujourd'hui par rapport au monde. Le monde, en effet, est déjà sauvé en espérance et l'Eglise est présente en son sein comme servante de son destin divin et comme sacrement de Jésus-Christ.

Sans doute, dans une certaine mesure, par l'adoption des langues nationales dans sa liturgie, l'Eglise signifie-t-elle que la langue de l'action de grâce doit être celle de l'évangélisation ; en effet, l'annonce du mystère pascal a une efficacité actuelle dont les chrétiens ont mission de rendre grâce publiquement dans leur rassemblement hebdomadaire.

Mais la fidélité à la mission reçue du Seigneur demande plus : non seulement l'Eglise doit annoncer le Christ au monde, mais elle sait qu'il est déjà présent et agissant au sein de ce monde par son Esprit Saint.

Rappelons ces lignes de *Gaudium et Spes* :

Et cela ne vaut pas seulement pour ceux qui croient au Christ, mais bien pour tous les hommes de bonne volonté dans le cœur desquels, invisiblement, agit la grâce. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal (GS 22 § 5).

Bien plus, celui qui s'efforce, avec persévérance et humilité, de pénétrer les secrets des choses, celui-là, même s'il n'en a pas conscience, est comme conduit par la main de Dieu, qui soutient tous les êtres et les fait ce qu'ils sont (GS 36 § 2).

Au cœur des hommes d'aujourd'hui, l'Esprit Saint est à l'œuvre, souvent à leur insu ; il suscite des valeurs, fait éclore des aspirations, exprime des besoins qu'il est de la mission de l'Eglise de discerner, afin de les recueillir dans la prière et de les insérer dans l'action de grâce de la liturgie de chaque époque qu'elle vit. Chaque âge de l'histoire des hommes n'est-il pas en effet un *καιρός*⁵, un « temps unique » dans l'histoire du salut, un temps qui ne trouve son sens qu'en référence à l'unique mystère pascal, dont l'eucharistie est l'actualisation sacramentelle ?

C'est pourquoi la mission et la liturgie ne sont pas deux réalités juxtaposées, la première finissant là où commence la seconde, comme le veulent trop souvent ceux qui mettent un accent exclusif sur l'une ou sur l'autre.

A ce propos, nous n'hésitons pas à citer intégralement,

5. Cf. 2 Co 6, 2.

malgré sa longueur, un des plus beaux textes du Concile. Ces phrases peuvent nourrir la prière des prêtres qui vont présider l'assemblée eucharistique, et faire jaillir leur oraison et leur louange des humbles découvertes de leur tâche quotidienne. Elles seront aussi la forme et la règle des futures anaphores que l'Eglise d'aujourd'hui sera appelée à créer pour exprimer son action de grâce sacramentelle.

Participant, pour leur part, à la fonction des apôtres, les prêtres reçoivent de Dieu la grâce qui les fait « ministres du Christ Jésus auprès des nations, assurant le service sacré de l'Évangile, pour que les nations deviennent une offrande agréable, sanctifiée par l'Esprit-Saint⁶ ». En effet, l'annonce apostolique de l'Évangile convoque et rassemble le Peuple de Dieu afin que tous les membres de ce peuple, étant sanctifiés par l'Esprit-Saint, s'offrent eux-mêmes en « victime vivante, sainte, agréable à Dieu⁷ ». Mais c'est par le ministère des prêtres que se consomme le sacrifice spirituel des chrétiens, en union avec le sacrifice du Christ, unique Médiateur, offert au nom de toute l'Eglise dans l'eucharistie par les mains des prêtres, de manière sacramentelle et non sanglante, jusqu'à ce que vienne le Seigneur lui-même⁸. C'est là qu'aboutit leur ministère, c'est là qu'il trouve son accomplissement : commençant par l'annonce de l'Évangile, il tire sa force et sa puissance du sacrifice du Christ et il aboutit à ce que « la Cité rachetée tout entière, c'est-à-dire la société et l'assemblée des saints, soit offerte à Dieu comme un sacrifice universel par le Grand Prêtre qui est allé jusqu'à s'offrir pour nous dans sa Passion, pour faire de nous le Corps d'une si grande Tête⁹ ».

Ainsi donc, la fin que les prêtres poursuivent dans leur ministère et dans leur vie, c'est de rendre gloire à Dieu le Père dans le Christ. Et cette gloire, c'est l'accueil, conscient, libre et reconnaissant, des hommes à l'Œuvre de Dieu accomplie dans le Christ ; c'est le rayonnement de cette Œuvre à travers toute leur vie. Ainsi, dans les temps de prière et d'adoration comme dans l'annonce de la Parole, dans l'offrande du sacrifice eucharistique ou l'administration des autres sacrements comme dans les différents ministères exercés au service des hommes, les prêtres contribuent à la fois à faire grandir la gloire de Dieu et à faire avancer les hommes dans la vie divine. Tout cela découle de la Pâque du Christ, tout cela s'achève-

6. Cf. Rm 15, 16.

7. Cf. Rm 12, 1.

8. Cf. 1 Co 11, 26.

9. Saint AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, 10, 6 ; trad. G. Combès. Coll. « Bibl. August. », 34, Paris, 1959, p. 447.

vera dans le Retour glorieux du Seigneur, quand il remettra la royauté à Dieu le Père¹⁰ (*Décret sur le ministère et la vie des prêtres*, 2).

Mais si c'est en fonction de la mission même de l'Eglise qu'il faut envisager la création de nouvelles prières eucharistiques, il serait erroné d'y voir une invitation à l'improvisation. Toute prière eucharistique est bâtie selon une structure qu'il nous faut maintenant préciser.

II. La structure de la prière eucharistique

*Les lois générales*¹¹.

La clef qui nous permet d'entrer dans cette structure est la parole du Seigneur : « Faites ceci en mémoire de moi ». Cet ordre et le mot « ceci » enveloppent l'acte que vient d'accomplir Jésus en partageant à ses apôtres le pain dont il a fait son corps, et le vin dont il a fait son sang ; ils enveloppent aussi, bien entendu, l'intention profonde de son cœur au moment où il offrait à son Père sa vie pour ses frères.

L'eucharistie est donc fondée sur un événement historique, la Cène du Seigneur, mais elle n'est pas seulement la reprise de l'événement lui-même, pas plus qu'elle n'en est la reproduction magique comme le film d'un fait dramatique dont chaque projection permettrait d'en réveiller infailliblement les phases successives.

L'anaphore au sein de laquelle s'accomplira l'eucharistie comportera nécessairement le récit de l'événement unique du soir de la Cène. Mais elle ne saurait se réduire à un simple récit avec une simple mimique, une simple reproduction de gestes ; car cet événement historique a une telle densité que la réflexion théologique de vingt siècles n'en a pas complètement révélé la richesse. Aussi le récit de l'événement de la Cène devra-t-il se déployer en une évocation de ces richesses théologiques sans pour cela prétendre les épuiser comme en un traité didactique.

10. Cf. 1 Co 15, 24.

11. Ce paragraphe doit beaucoup à L. LIGIER, *De la Cène à l'anaphore*, dans *La Maison-Dieu*, n° 87, pp. 7-49, et à G. DANNEELS, *A la recherche des lois de composition de la prière eucharistique*, dans *La prière eucharistique*. Coll. « Vivante Liturgie », Paris, Centurion, 1967, pp. 63-91.

L'anaphore est une profession de la foi en l'eucharistie. Elle n'est pas un symbole de foi, car personne ne peut exprimer, en un tel résumé, toute la richesse de l'événement eucharistique, mais elle est un acte de foi, un Credo eucharistique. Aucun canon ancien n'est d'ailleurs un symbole complet, pas même le canon romain qui ne fait pas mention du Saint-Esprit, qui ne rappelle que partiellement le déroulement historique des mystères du Christ, et qui ne fait qu'une allusion à la présence réelle.

L'anaphore qui enveloppera le récit de l'événement sera une prière, c'est-à-dire l'expression adressée à Dieu des sentiments éveillés par le récit de ce fait vécu un jour et réalisé de nouveau aujourd'hui. C'est pourquoi la prière eucharistique est exceptionnelle, unique, dans la liturgie. La tradition l'appelle d'ailleurs « la prière », *prex*.

Cette prière est communautaire, exprimant non pas l'expérience eucharistique du prêtre seul, mais celle de l'assemblée locale, et celle-ci en liaison avec l'Eglise entière. « Il n'y a pas de messe abstraite de l'Eglise entière, elle est toujours célébration d'une communauté précise. L'anaphore est donc en premier lieu l'expression de sa vie... La docilité de l'Eglise locale dans l'action liturgique à l'égard de la grande Eglise s'inspire du fait qu'elle se rend compte que d'autres communautés célébrant la Cène sont également dociles à ce commandement ¹² ».

L'anaphore est donc le centre de gravité de l'action eucharistique, mais elle est insérée dans un ensemble qui, tout entier, est plein de signification : le pain, la coupe, la table, la communauté, le célébrant, le ton, le choix des mots en harmonie avec le milieu culturel. Car c'est au plan des actes que se réalise et s'accomplit la Nouvelle Alliance et c'est pourquoi il faut que ceux-ci soient vrais, visibles et signifiants pour l'homme d'aujourd'hui.

Les axes essentiels de la prière eucharistique.

Les Eglises des premiers siècles ont, dans leur diversité, exprimé leur foi eucharistique en des anaphores qui leur étaient propres et que nous avons conservées. Nous connaissons bien le canon romain ; nous connaissons peu à peu les

12. G. DANNEELS, *op. cit.*, p. 71.

trois anaphores qui viennent de nous être proposées. « Chaque époque possède sa sensibilité propre de la dernière Cène ». Mais toutes les anaphores comportent le récit de l'institution, car il est « le mot de passe de la fidélité¹³ ». Être fidèle à l'ordre du Seigneur, c'est faire ses gestes en prononçant ses paroles, en partageant ses sentiments. Par le seul fait de son existence, le récit de la dernière Cène engage le rôle unique du Seigneur, la présence du pain et du vin comme signes sacramentels du corps et du sang du Seigneur, et la réalité d'une communauté fraternelle. Ces trois facteurs, liés indissolublement, garantissent que nous faisons exactement ce qu'a fait le Seigneur le jeudi saint, et que nous le faisons en son souvenir. Nous n'inventons rien et nous n'oublions rien, car nous réalisons ce qu'il nous a ordonné de faire.

Or le Christ a donné à son action de la Cène un quadruple accent :

Elle est d'abord une *action de grâce*, c'est-à-dire une reconnaissance admirative de l'intervention salvatrice de Dieu dans l'histoire des hommes : « en te rendant grâce ».

Elle est aussi un *mémorial* (une anamnèse), c'est-à-dire un rappel, une énumération de ces merveilles de Dieu dont le point culminant est la mort et la résurrection du Christ : « Faites ceci en mémoire de moi ». L'accent est mis sur « moi », sur la personne de Jésus qui a vécu ces événements en y engageant tout son être.

Elle est aussi une *prière* (une épiclese), un dialogue avec le Père dans le climat de charité créé par l'Esprit Saint, sans aucune conception d'une efficacité magique des paroles, mais aussi avec une vive conscience de la foi vivante des membres de la communauté rassemblée.

Elle est enfin une *offrande* (une oblation), c'est-à-dire un sacrifice de l'être tout entier à l'amour du Père céleste.

Ces quatre éléments interfèrent et se compénètrent. Ils ne sont pas successifs et séparés l'un de l'autre. Ils s'appellent l'un l'autre, ils se complètent l'un l'autre, ils sont ouverts l'un à l'autre ; chacun d'eux est capable d'être un élément de synthèse qui englobe les autres. C'est pourquoi les prières eucharistiques qui nous sont parvenues ont une marque particulière qui vient de l'élément qui a été choisi comme principe de synthèse : le canon romain est plutôt de type

13. G. DANNELS, *op. cit.*, p. 75.

« oblationniste », l'anaphore d'Hippolyte est avant tout une anamnèse, les textes orientaux sont plutôt des épiclèses. Mais l'élément dominant qui les caractérise est ouvert aux autres éléments, et il est un principe de synthèse autour duquel ceux-ci s'articulent.

Peut-on concevoir d'autres éléments qui pourraient être le point de départ de nouvelles anaphores ? Certainement, car les anaphores que nous avons aujourd'hui sont très anciennes et reflètent les accents mis par les Eglises des premiers siècles dans l'expression de leur foi ou de leur spiritualité. Des anaphores nouvelles pourraient s'inspirer des accents que les autres époques ont mis sur le dépôt commun de la foi eucharistique.

Ainsi pourrait-on élaborer un canon autour de la communion au corps et au sang du Christ. Cette idée s'enracine dans le récit de l'institution : « Prenez et mangez, prenez et buvez. » De plus elle est apte, en s'ouvrant aux quatre éléments traditionnels, à en devenir le principe de synthèse.

De même pourrait-on élaborer un canon à partir de la présence de Dieu parmi nous, ou encore dans la perspective du retour du Seigneur : « Vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne ¹⁴. »

Mais, pour de telles créations, il faut être rigoureusement fidèle aux conditions déjà indiquées : elles doivent s'enraciner naturellement dans le récit de l'institution ; elles doivent être un élément important de la foi de l'Eglise en l'Eucharistie ; elles doivent s'ouvrir aux autres éléments pour les organiser en synthèse ; elles doivent enfin pouvoir exprimer la prière d'une assemblée et pas seulement celle d'un individu.

III. Quel sera le contenu de la prière eucharistique ?

La fidélité aux lignes essentielles de la prière eucharistique que nous venons de rappeler n'exclut pas la fidélité à la vie de l'Eglise d'aujourd'hui. Dire que la messe est le mémorial du Seigneur n'est pas en faire un pur souvenir du passé, bien au contraire. Car le Christ est vivant aujourd'hui, et bien que ses gestes soient historiques et que son oblation

14. 1 Co 11, 26. Cf. Ap 22, 6-21.

soit faite une fois pour toutes¹⁵, ce qu'il fait aujourd'hui n'est pas intemporel.

Le mystère de l'Eglise locale.

La messe s'accomplit au sein d'une Eglise locale et ceux qui y participent sont les hommes d'une époque, de notre époque, vivant dans leur cœur et quelquefois dans leur chair les événements d'aujourd'hui.

Sans doute l'eucharistie est-elle toujours l'action de grâce de l'Eglise entière, mais le Concile de Vatican II a remis en valeur l'Eglise particulière¹⁶ : elle est la concrétisation sacramentelle de l'Eglise universelle¹⁷.

Aussi, à chaque Eglise locale, sous la direction de son évêque, revient la mission d'être l'interprète liturgique des joies et des peines du monde concret auquel elle est envoyée. L'évêque n'en est le premier célébrant que parce qu'il en est le premier missionnaire.

Mais il n'est pas le seul missionnaire, car les prêtres lui sont associés organiquement, et il n'est pas facile ni possible de rassembler en un seul lieu tous les fidèles d'un diocèse.

C'est pourquoi l'évêque « doit nécessairement constituer des assemblées de fidèles, parmi lesquelles les plus importantes sont les paroisses, organisées localement sous un pasteur qui tient la place de l'évêque : car, d'une certaine manière, *elles représentent l'Eglise visible établie dans l'univers* »¹⁸.

Participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Eglise. Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que sans elle l'apostolat des Pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet... Nourris par leur participation active à la vie liturgique de la communauté...

... La paroisse offre un exemple remarquable d'apostolat communautaire, car elle rassemble dans l'unité tout ce qui se trouve en elle de diversités humaines et elle les

15. Cf. He 10, 10.

16. Cf. *Constitution sur la Liturgie*, 41. « Tous doivent accorder la plus grande estime à la vie liturgique du diocèse autour de l'évêque, surtout dans l'église cathédrale... »

17. K. RAHNER, *Mission et grâce*, II, pp. 31-32 : « L'Eglise locale est « l'événement » même de l'Eglise universelle... et l'Eglise elle-même ne devient vraiment et pleinement « événement » que dans la célébration locale de l'eucharistie. »

18. *Constitution sur la Liturgie*, 42.

insère dans l'universalité de l'Eglise. Que les laïcs prennent l'habitude de travailler dans la paroisse en étroite union avec leurs prêtres, d'apporter à la communauté de l'Eglise leurs propres problèmes, ceux du monde et les questions touchant le salut des hommes...

... Les laïcs développeront sans cesse le sens du diocèse... Les laïcs se préoccupent donc des exigences du peuple de Dieu répandu sur toute la terre¹⁹.

Les assemblées à taille humaine ne sont pas seulement des assemblées paroissiales, car de nombreuses paroisses ne sont plus à taille humaine, soit par gigantisme, soit parce qu'elles sont trop petites. Le critère territorial n'est plus suffisant aujourd'hui pour que les membres des assemblées se reconnaissent comme frères. D'ailleurs le n° 42 de la Constitution sur la Liturgie ne considère la paroisse que comme un exemple parmi les assemblées de fidèles.

Nous aurons à tenir compte désormais du besoin très actuel que les hommes éprouvent de se retrouver en petites communautés. La civilisation de masses leur fait désirer la création de petits groupes où se tissent les relations interpersonnelles qui les protègent de l'anonymat des villes et des grands ensembles. C'est pourquoi les militants des mouvements d'Action catholique, en se réunissant en équipes où ils représentent leurs communautés naturelles, sentent de plus en plus le besoin d'achever leurs réunions par la célébration communautaire de la messe. Il est évident qu'une telle messe sera en continuité parfaite avec le rassemblement humain et fraternel qu'ils constituent, et, à condition que leur démarche soit parvenue à une véritable révision de vie et à la conversion du cœur qu'elle exige, il est certain qu'on ne pourra écarter une exigence aussi légitime²⁰.

Le retentissement des événements dans la célébration eucharistique.

Si l'Eglise locale est le sacrement du salut accordé par Dieu en Jésus-Christ au monde dans lequel elle vit, salut

19. Décret sur l'Apostolat des laïcs, 10.

20. Voir l'étude de F. HOUTART, *Aspects sociologiques du rôle de la liturgie dans la vie ecclésiale*, dans *La Maison-Dieu*, n° 91, pp. 105-128, et celle de M.-D. CHENU, *Anthropologie de la liturgie*, dans *La liturgie après Vatican II*. Coll. « Unam Sanctam », Paris, Cerf, 1967, pp. 159-177.

dont l'eucharistie célèbre l'actualité, il est donc de la responsabilité des chrétiens et de la responsabilité pastorale de l'évêque et des prêtres de traduire, dans la prière eucharistique de cette Eglise, les joies et les espoirs de l'homme d'aujourd'hui.

Enumérons quelques exemples, en ne donnant d'ailleurs à cette liste qu'un caractère indicatif :

- la réussite technique qui parachève la création ;
- la solidarité universelle des peuples qu'approfondissent leurs expériences et leurs épreuves ;
- les moyens de communication entre les hommes ;
- les valeurs humaines et évangéliques de dignité, de responsabilité, de coopération, de liberté, de culture, etc ;
- la scandaleuse différence entre pays riches et pays pauvres ;
- la menace de guerre qu'aggrave la course aux armements ;
- le mouvement puissant du « progrès » humain ;
- la multiplication des laissés pour compte de la civilisation : enfants handicapés, vieillards abandonnés, déficients mentaux ;
- l'esclavage du travailleur et l'insécurité de son emploi ;
- l'inquiétude des jeunes devant leur avenir incertain ;
- le racisme latent en tous les cœurs et triomphant en certains pays ;
- la stérilisation du cœur produite par la civilisation du confort et la satisfaction des besoins primaires.

Mais il importe ici de discerner les critères qui permettront à la vie des hommes de prendre place dans l'anaphore. Car il ne s'agit pas de répéter la liste des intentions de la prière universelle, ni de s'en tenir à une simple déprecation : « Prions le Seigneur. O Seigneur, écoute et prends pitié ».

Il faut d'abord que ces événements soient saisis dans une certaine globalité. Il ne s'agit pas des faits vécus par tel ou tel membre de l'assemblée. Il ne s'agit pas de faire de l'anaphore la « chronique de la vie du quartier ». Bref, il faut lire ces événements groupés entre eux, non pas au ras du sol de l'actualité immédiate, mais au niveau d'une généralisation qui permette à tout le monde de s'y retrouver. C'est à ce niveau, en effet, que les événements deviennent, pour tous, des « signes », des « signes des temps », et qu'ils laissent discerner les valeurs évangéliques qu'ils renferment.

Mais il faut en même temps et avec une grande rigueur lire ces événements à la lumière du Christ et de son mystère. Le Seigneur vit en chacun des hommes d'ici-bas : ce n'est pas un homme quelconque qui est réduit en esclavage ou qui a faim, mais le Christ ; l'homme qui souffre, c'est le Christ ; et s'il est sur le point de mourir, il ne peut plus être privé de l'espérance de la résurrection.

La vie des hommes est le tissu dans lequel est tissé le Christ vivant aujourd'hui son mystère de mort et de résurrection. C'est cela que doit traduire l'anaphore en rendant actuels, car ils sont actuels, l'écartèlement du Christ sur la croix et le jaillissement de vie de sa résurrection. Il y a place, dans une anaphore moderne, pour le sens chrétien de l'histoire, car le Christ en est la clef, et la Constitution *Gaudium et Spes* nous en suggère quelques éléments.

IV. Quel sera le langage d'une anaphore moderne ?

Ces dernières réflexions ont très certainement amené le lecteur à se poser le problème du langage dans lequel s'exprimera la prière eucharistique future. C'est un problème redoutable aujourd'hui et nous nous contenterons de l'effleurer. Les études scientifiques sur le langage (Levi-Strauss, Foucault) ne peuvent être ignorées dans une telle recherche, bien qu'il faille se garder de l'emprisonnement dans des thèses d'école ou dans une mode passagère. D'autre part, le climat de « désacralisation », bien que sa rigueur ne soit pas sans avantages, risque de nous laisser devant le vide et de nous condamner à la platitude.

L'homme d'aujourd'hui ne s'épanouira dans la prière eucharistique que si les mots qu'il prononce expriment des concepts qui lui sont familiers. C'est cet homme-là, en effet, qui s'adresse à Dieu et que Dieu veut rencontrer dans sa vie concrète. Or cet homme aime la simplicité, et le style solennel lui paraît étrange et sans lien avec la réalité. Il ne se sent plus à l'aise dans les expressions qui portent la marque d'une autre époque où existaient d'autres types de relations sociales.

Les expressions de style sacré comme « Dieu tout-puissant et éternel » lui paraissent les témoins d'une titulature révolue. D'autres, comme « apaisé par ce sacrifice », « gloire », semblent étrangères à sa vie quotidienne. Les termes abstraits, comme « sacrifice parfait », « mérites », ou

le langage condensé ou allusif de certaines anaphores, lui sont souvent imperméables.

La voie d'un langage parlant au cœur de l'homme d'aujourd'hui nous paraît ouverte par le succès de la chanson : elle parle un langage simple et poétique qui éveille et suscite.

Or le langage biblique courant ne possède-t-il pas ces qualités de simplicité et de poésie ? Son emploi dans l'anaphore pourrait souligner de plus la continuité avec la Parole proclamée au début de la célébration. Mais il faudrait retrouver, pour cela, le sens de cette culture biblique et même la valeur irremplaçable d'un certain langage mythique. Ainsi pourrions-nous échapper à la fois à la verbosité abstraite d'une préface de la Trinité — abrégé indigeste de théologie — ou au didactisme plat de certains textes protestants ²¹.

Le vrai problème de l'expression de la prière eucharistique ne réside-t-il pas dans ce qu'on peut appeler « le culte de la foi ²² » ? Nous avons été tellement habitués à utiliser dans la liturgie un autre langage que celui de la vie courante, que nous avons peine à accepter qu'il en soit désormais autrement. Certes la liturgie s'adresse à des croyants, habitués à conduire leur dialogue avec Dieu à la suite et parfois dans les termes utilisés par Jésus lui-même. Mais le culte chrétien commence justement par un regard de foi sur la vie quotidienne. Si la prière eucharistique doit être prononcée *effectivement* au nom de toute l'assemblée réunie et à partir de la vie réelle de ses membres, il faut que ceux-ci puissent y retrouver sans trop de peine cette vie qui est la leur, grâce à des mots qui soient aussi évocateurs et aussi transparents que possible. Le langage sera peut-être moins un langage religieux, mais il sera de mieux en mieux un langage de foi. « L'expression cultuelle authentique est celle que la perception admirative de la foi tient ouverte sur la grandeur de Dieu ²³. »

Gérard HUYGHE,
Evêque d'Arras.

21. Il faut mettre à part l'Office de Taizé qui représente un effort très positif de langage biblique simple et accessible.

22. Cf. J.-P. AUDET, *Foi et expression cultuelle*, dans *La Liturgie après Vatican II*. Coll. « Unam Sanctam », Paris, Cerf, 1967, pp. 317-356.

23. Cf. J.-P. AUDET, *op. cit.*, p. 356.